

NOTE ENVIRONNEMENT

(annexe cas par cas)

CRÉATION D'UNE PISTE DE SKI DE NIVEAU BLEU ENTRE LA CRETE DE DORMILLOUSE ET L'ARRIVÉE DU TSD6



Station : SAINT JEAN MONTCLAR (04)

réf : DT 20005.05

indice : A

le : 01/09/2020



Management
System
ISO 9001:2008
ISO 14001:2004

www.tuv.com
ID 9105021208

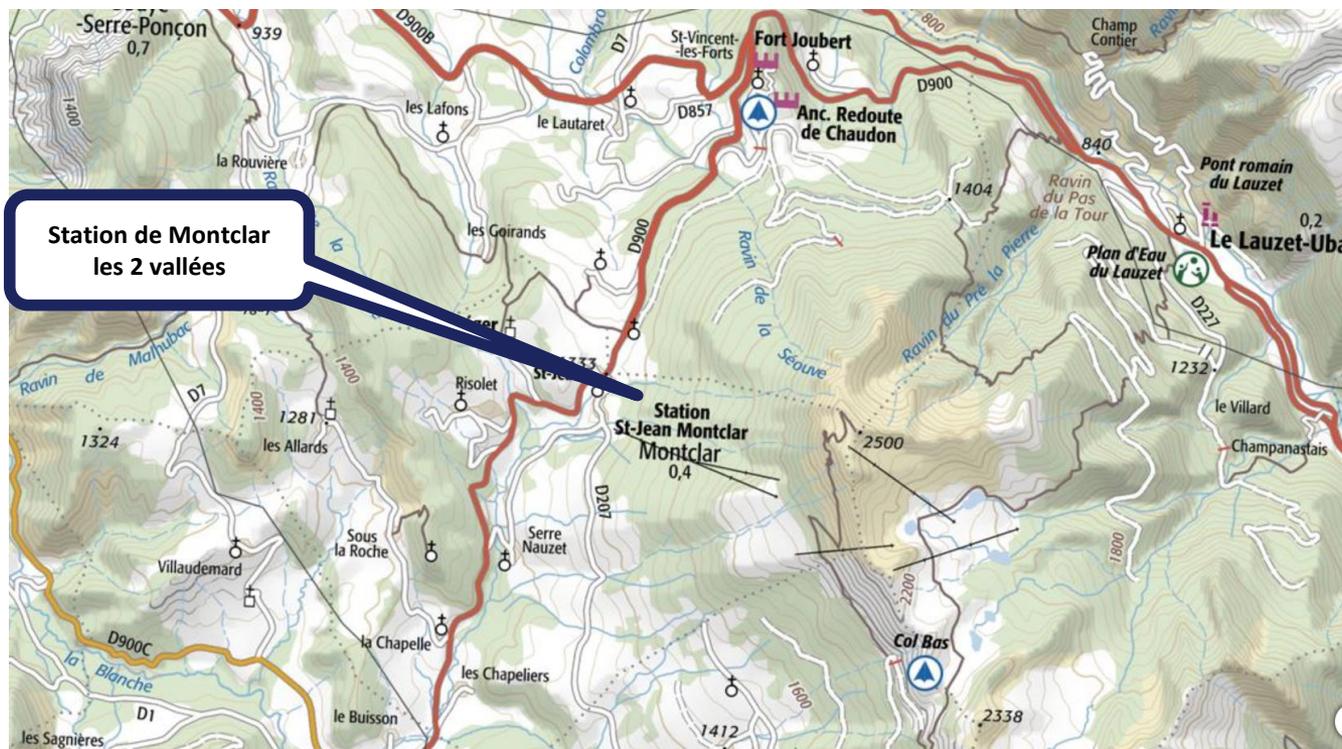
SOMMAIRE

- I. **Caractéristiques du projet**
- II. **Contexte environnemental**
- III. **Synthèse et conclusion**

I. Caractéristiques du Projet

▶ 1. LE SITE

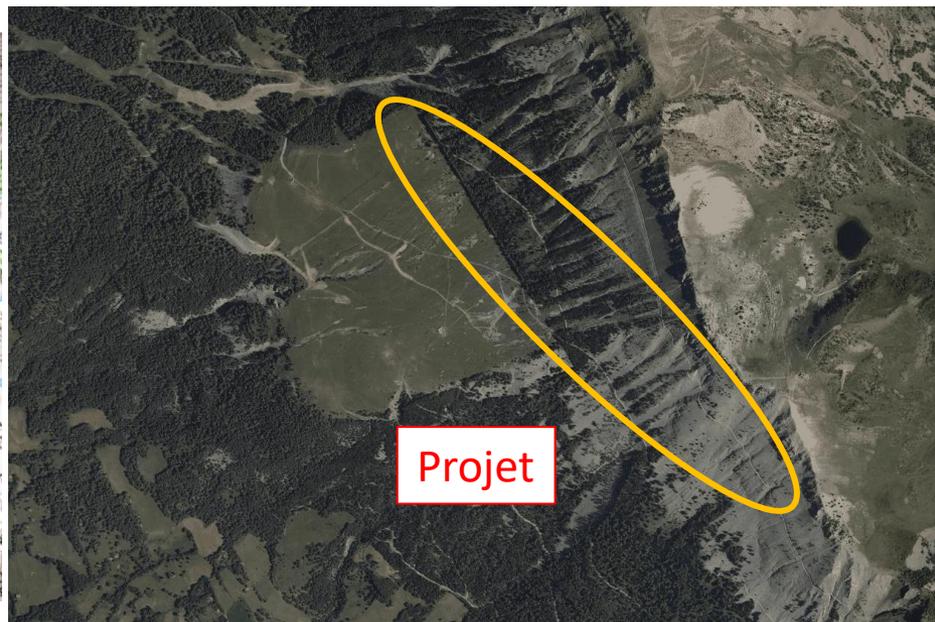
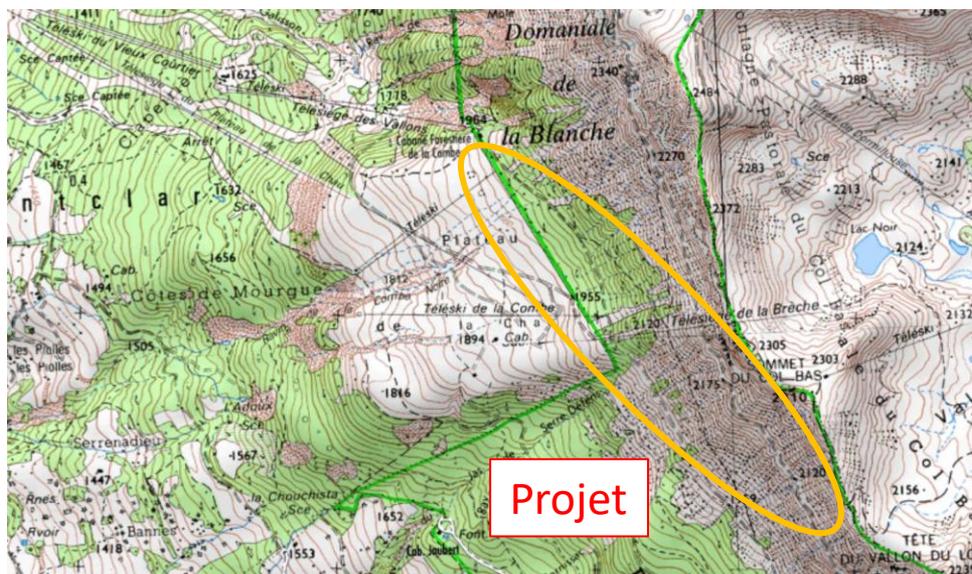
- ▶ Situé entre la vallée de la blanche et la vallée de l'Ubaye dans le département des Alpes de Haute Provence, La station MONTCLAR LES 2 VALLEES appelé aussi station SAINT JEAN MONTCLAR, situé sur les communes de MONTCLAR, LE LAUZET UBAYE et SEYNE LES ALPES, est une station village familiale de ski alpin culminant à 2500 m d'altitude



Carte IGN

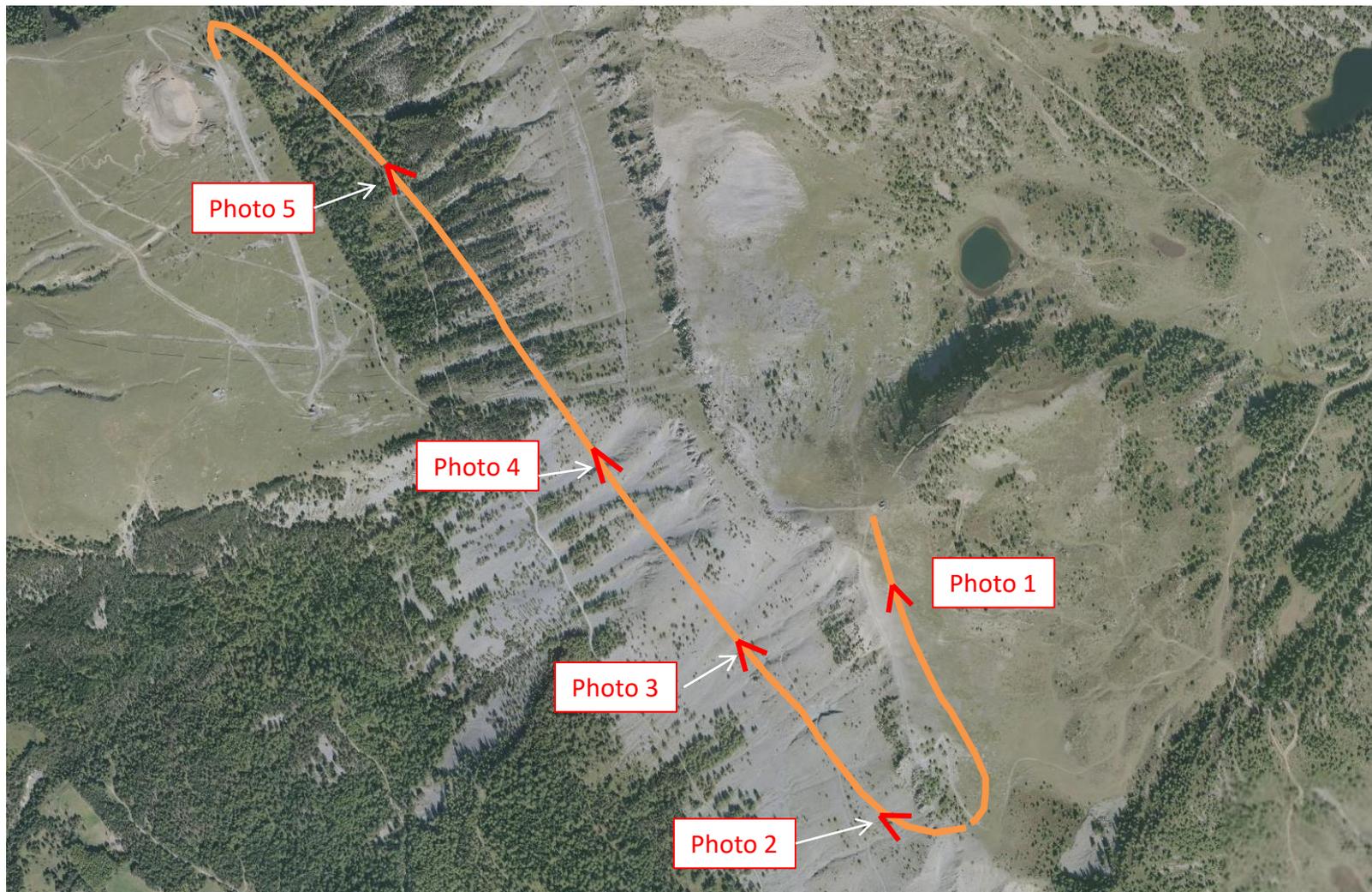
I. Caractéristiques du Projet

▶ 1. PLAN DE SITUATION



I. Caractéristiques du Projet

▶ 2. PHOTOS DU SITE



I. Caractéristiques du Projet

▶ 2. PHOTOS DU SITE



Photos n°2
MTC – Juillet 2020

Photos n°1
MTC – Mai 2020



I. Caractéristiques du Projet

▶ 2. PHOTOS DU SITE



Photos n°3
MTC – Mai 2020



Photos n°4
MTC – Mai 2020

I. Caractéristiques du Projet

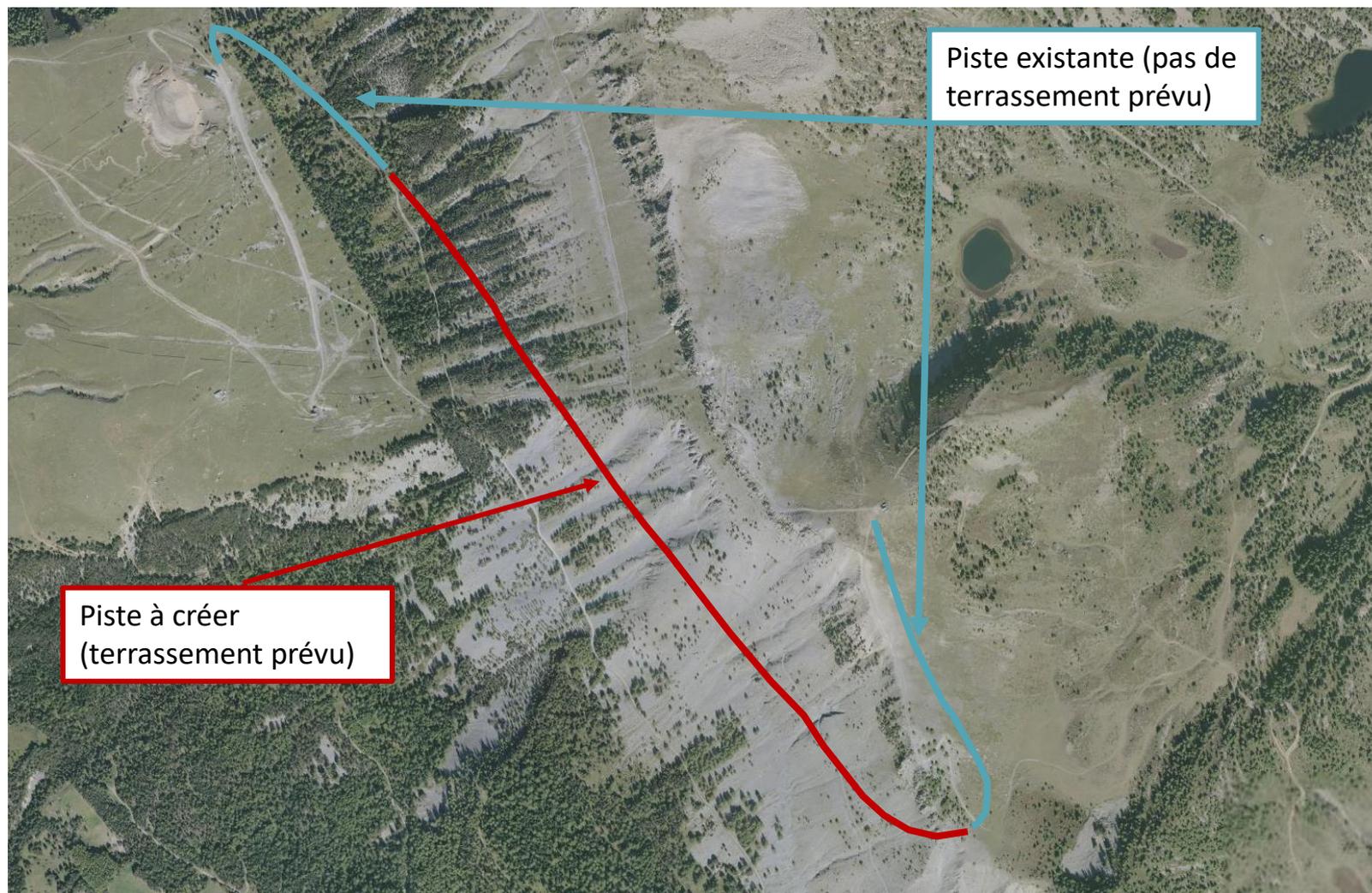
▶ 2. PHOTOS DU SITE

Photos n°5
MTC – Mai 2020



I. Caractéristiques du Projet

▶ 3. DÉTAIL DU PROJET



II. Contexte environnemental

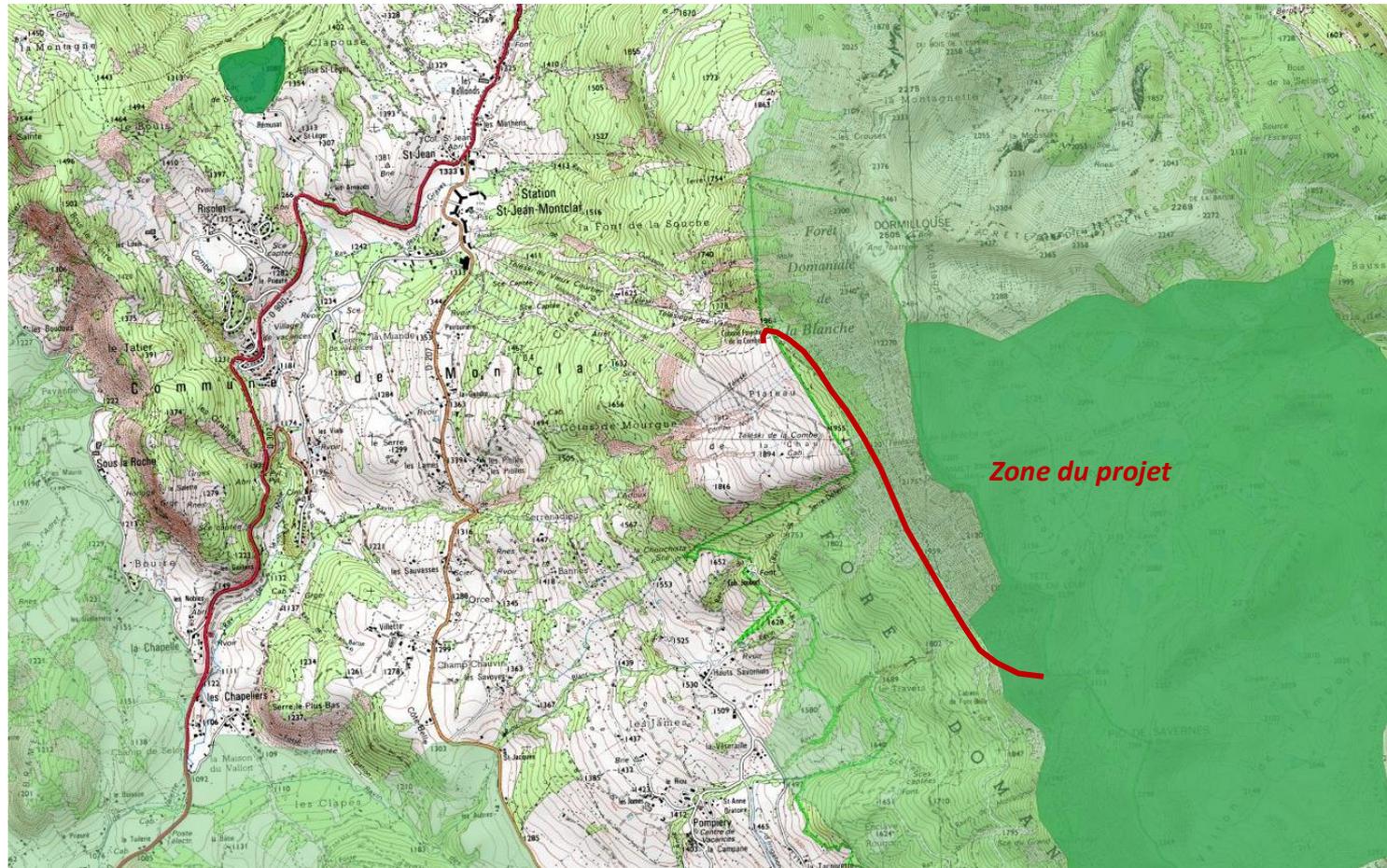
▶ 1. MILIEUX D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

▶ ZNIEFF de type 1 & 2

La ZNIEFF de type 1 *Plateau et lacs de la montagne du col bas - vallons du loup, de Provence et de l'Ambouin* ainsi que la ZNIEFF de type 2 *Massif de la montagne de la blanche - Vallon de la blanche de laverq - tête de l'Estrop - montagne de l'ubac - haute vallée de la Bléone* sont concernés par le projet de piste.

II. Contexte environnemental

- ▶ 1. MILIEUX D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE
- ▶ ZNIEFF de type 1 & 2

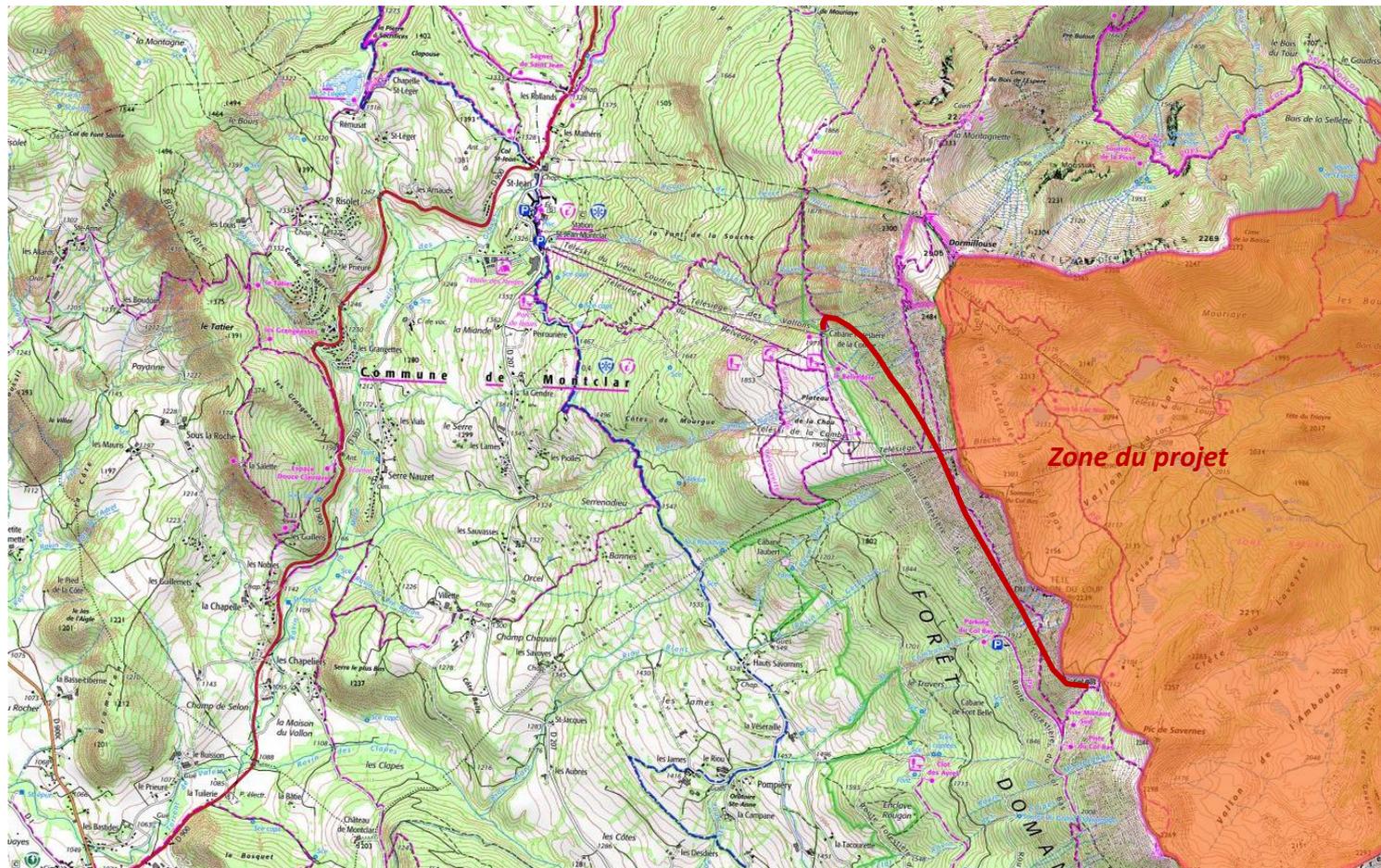


II. Contexte environnemental

▶ 1. MILIEUX D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

- ▶ Arrêté de Protection du Biotope FR3800166 (Plateau de Dormillouse)

Le projet de piste est à proximité d'un arrêté de protection du biotope. Les terrassements prévus pour la réalisation de la piste se situent en dehors de cette zone

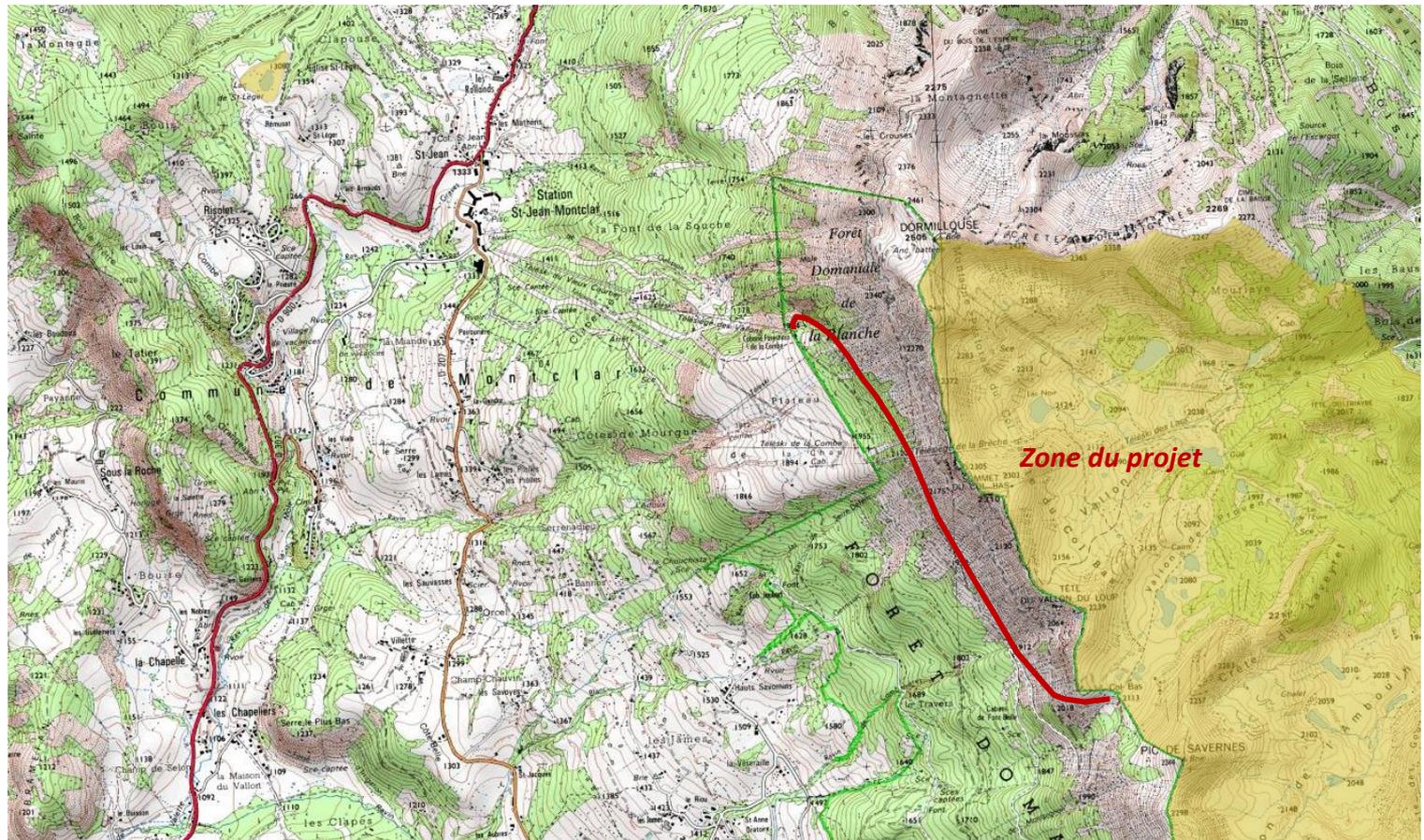


II. Contexte environnemental

▶ 1. MILIEUX D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

▶ Site Natura 2000 (FR9301529 Dormillouse – Laverq)

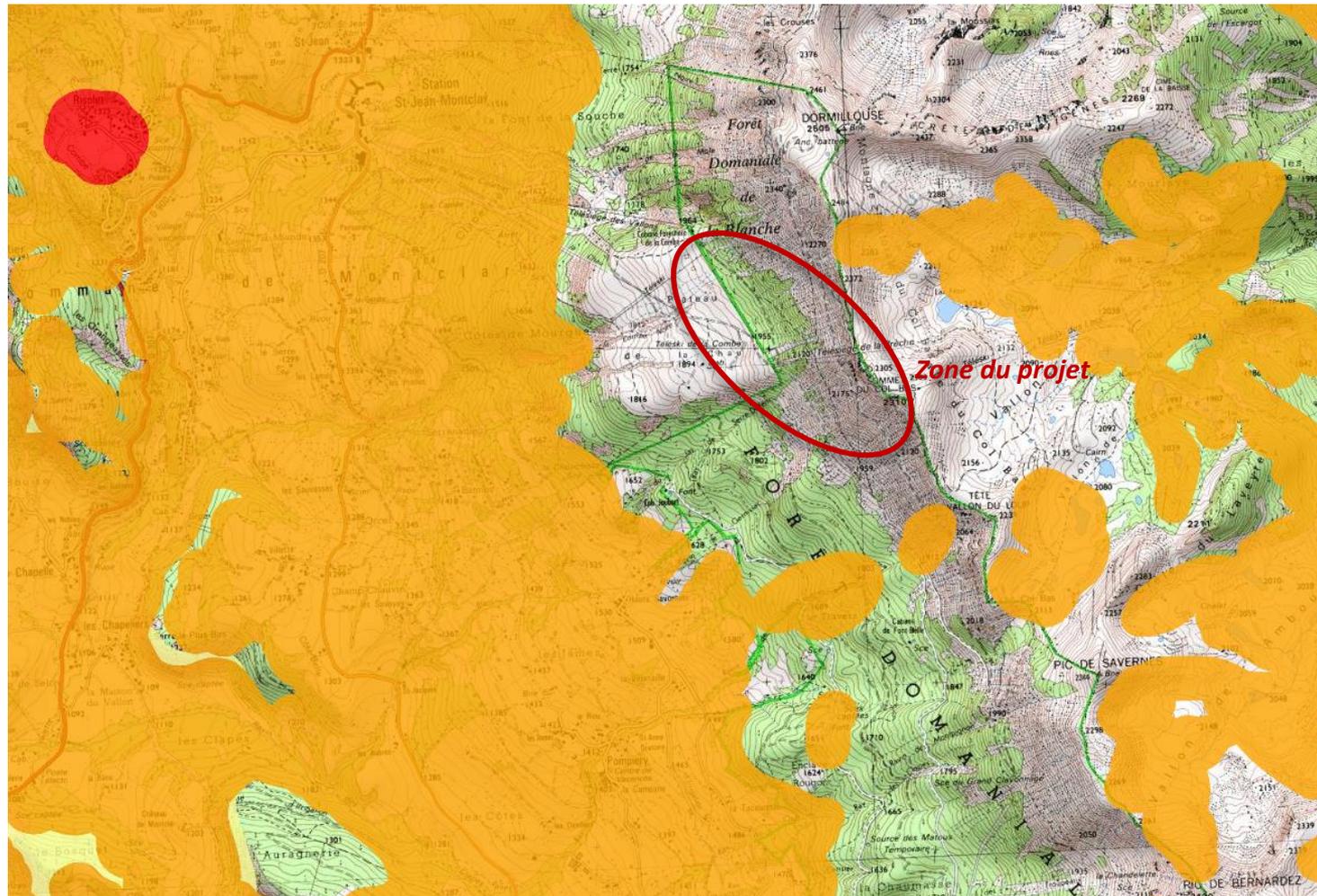
Le projet de piste est à proximité d'un site Natura 2000. Les terrassements prévus pour la réalisation de la piste se situe en dehors de cette zone



II. Contexte environnemental

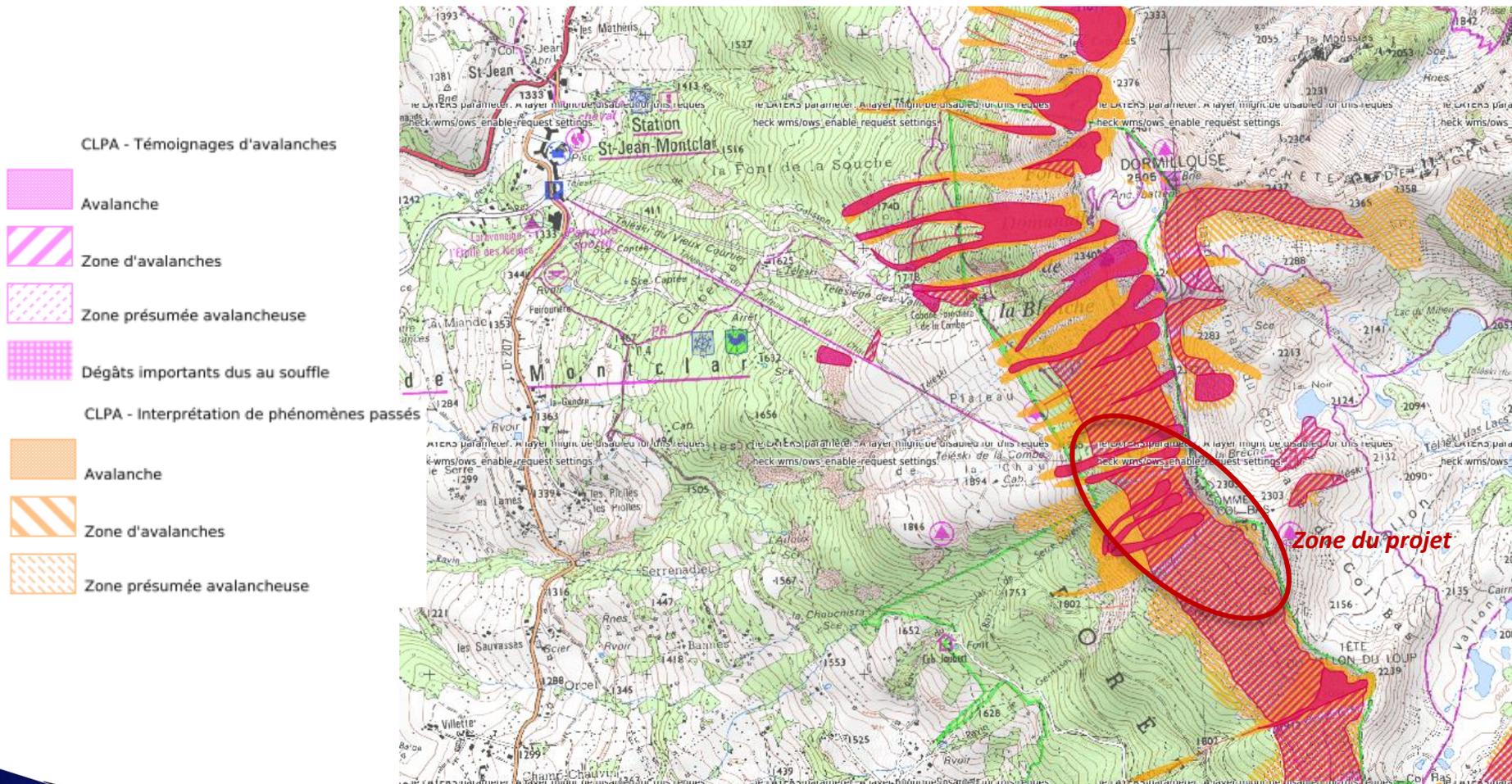
▶ 2. CONTEXTE VIS-À-VIS DES RISQUES NATURELS

- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible



II. Contexte environnemental

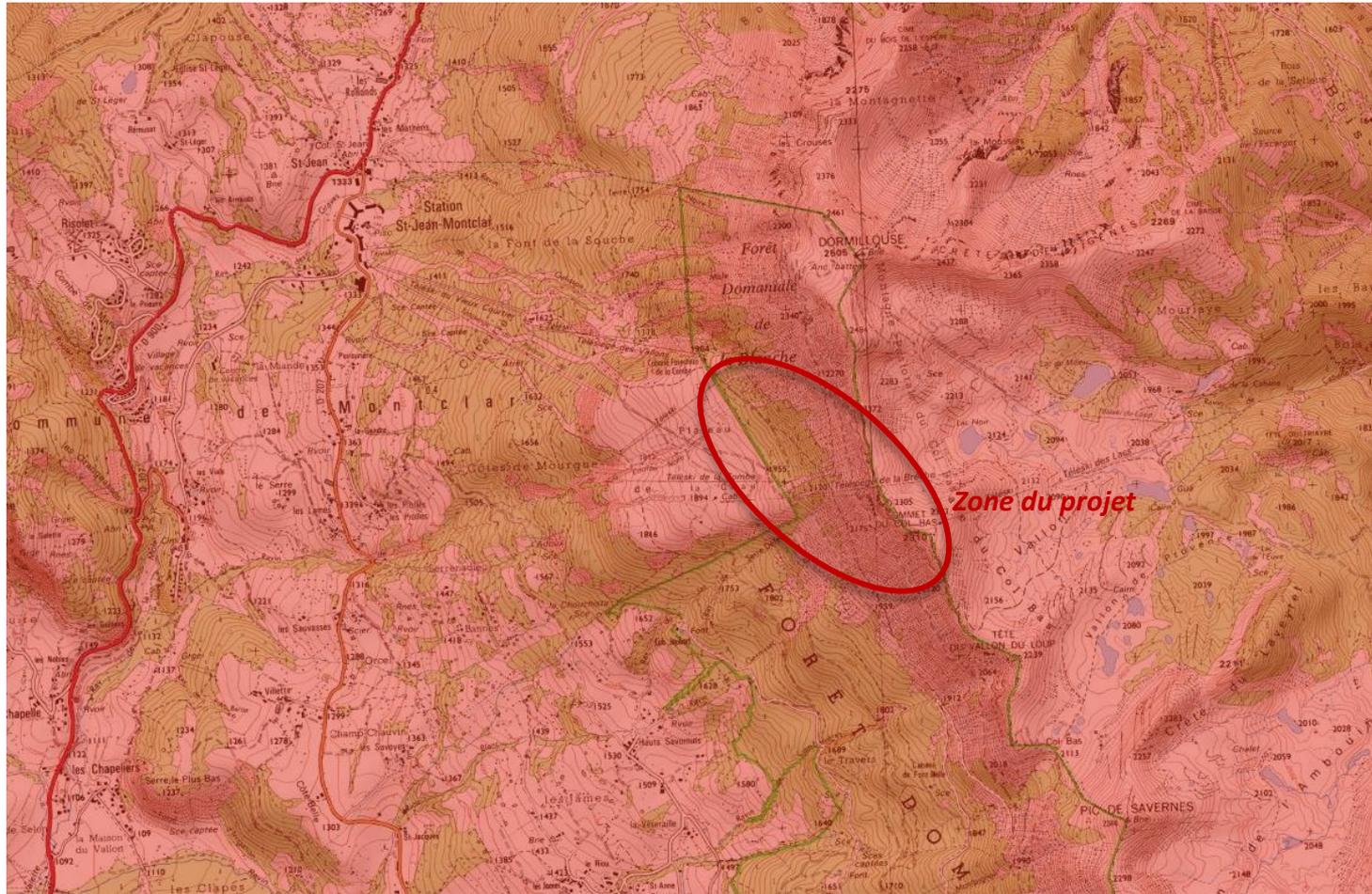
▶ 3. CONTEXTE VIS-À-VIS DES RISQUES NATURELS



II. Contexte environnemental

▶ 3. CONTEXTE VIS-À-VIS DES RISQUES NATURELS

- 1 (très faible)
- 2 (faible)
- 3 (modérée)
- 4 (moyenne)
- 5 (forte)



II. Contexte environnemental

▶ 4. CONTEXTE VIS-À-VIS DES RISQUES NATURELS

- ▶ La commune n'est pas doté d'un PPRN
- ▶ Le projet se situe pas en zone d'avalanche. La station dispose d'un PIDA aussi ce risque sera intégré afin de sécurisé la piste avant ouverture.

▶ 5. DÉFRICHEMENT

Un défrichement sera nécessaire pour la création de la piste. La surface défrichée sera inférieur à 5000 m² et ne fait donc pas l'objet d'un cas par cas.

II. Contexte environnemental

▶ 6. PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DE CAPTAGE

- ▶ Une partie des terrassements se situent dans le périmètre de protection rapprochée du captage de l'Adoux.
- ▶ Un hydrogéologue agréé sera missionner afin de déterminer si les travaux auront un impact sur le réseau d'alimentation de ce captage.
- ▶ Le projet sera adapter en fonction des préconisations de l'hydrogéologue.

- ▶ Il est d'ores et déjà prévu de n'utiliser que des remblais pour le terrassement de cette portion de la piste afin de na pas modifier les écoulements d'eau interne alimentant le captage.

II. Contexte environnemental

▶ 7. CONCLUSION DE PRISE EN COMPTE DE L'ÉTAT INITIAL

- ▶ Le projet consiste à la création d'une piste de ski de niveau bleu permettant le retour de la clientèle au front de neige sans emprunter le TSF3 de la brèche
- ▶ Le projet se situe au sein de zones de protections environnementales (ZNIEFF, Natura 2000, réserve biologique) ou à proximité immédiate d'1km de ces zones de protection
- ▶ Les risques Naturels recensés sur cette zone ont été pris en compte
- ▶ Le projet se situe dans un périmètre de protection rapproché de captage d'eau potable.

Identification

► SUIVI DES MODIFICATIONS

Station : MONTCLAR	Affaire n° : 20005
Client : COMMUNE DE ST JEAN MONTCLAR	Ensemble : Piste de ski
Réf client : 20005 PROJ450-B	Désignation : Maitrise d'oeuvre

Indice	Date	Nature des Modifications	Pages modifiées
A	08/09/20	Création et première diffusion	-

Y.BERTEL		R.SIONNET		R.SIONNET	
Établi par	Visa	Vérifié par	Visa	Approuvé par	Visa